RESSORTISSANT.E.S UKRAINIEN.NE.S
Recommandations pour une évaluation médicale

Dans le cadre de l'accueil des ressortissant.e.s ukrainien.ne.s, le ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) prévoit que les 14 équipes de santé des réfugiés des CISSS et CIUSSS mandatés pour réaliser l'évaluation du bien-être et de l'état de santé physique des réfugié.e.s offrent ces services aux personnes nouvellement installées sur leur territoire.

Dans ce contexte, un comité d'expert.e.s composé de 3 médecins œuvrant au sein d'équipes de santé des réfugiés propose des recommandations qui découlent de documents publiés de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'European Centre for Disease Prévention and Control (ECDC) ainsi que de consultations avec des spécialistes en maladies infectieuses. Ces recommandations s'adressent aux professionnel.le.s des équipes de santé des réfugiés, dans l'exercice de l'évaluation médicale individuelle des Ukrainien.ne.s et ne prétendent pas supplanter celles d'autres autorités fédérales ou provinciales. Le MSSS est en accord avec ces recommandations.

Vous pouvez télécharger ces recommandations sur le site : www.CERDA.info

COUVERTURE DE SANTÉ

Les ressortissant.e.s ukrainien.ne.s sont éligibles à la RAMQ temporaire pour une période de 3 ans.

Ces personnes ne bénéficieront pas du PFSI.

EXAMEN MÉDICAL

Les ressortissant.e.s ukrainien.ne.s auront 90 jours depuis leur arrivée pour compléter un Test de Diagnostic Médical (TDM) exigé par le gouvernement du Canada.

L'examen médical d'immigration n'est pas requis.

Les ressortissant.e.s ukrainien.ne.s représentent une population relativement homogène pour ce qui est de leur environnement et de leur système de santé d'origine. Les bilans de santé physique pourront être centrés sur les facteurs de risques et l'épidémiologie de l'Ukraine.

Les données disponibles sur certains indicateurs de santé publique de l'Ukraine démontrent certaines situations qui devront être considérées lors de l'évaluation de santé physique.

La révision et la mise en page ont été réalisées par le Centre d'expertise sur le bien-être et l'état de santé des réfugiés et des demandeurs d'asile (CERDA), du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Mai 2022.

L'ÉVALUATION DE BASE

Entre l'Ukraine et le Canada, les ressortissant.e.s ont potentiellement eu des interruptions de soins ou de médicaments ayant un impact négatif sur les maladies chroniques ou infectieuses en cours de traitement. De plus, en transit, des conditions socio-sanitaires déficientes ont pu favoriser certaines maladies infectieuses digestives et respiratoires.

Les ressortissant.e.s ukrainien.ne.s arrivent d'une zone de guerre active où les pertes matérielles et humaines peuvent être importantes. Ils peuvent être susceptibles aux répercussions sur leur santé mentale telles qu'un état de stress aigu, état de stress post traumatique, la dépression ou des troubles anxieux. Ils peuvent aussi avoir subi des blessures physiques suite aux conflits.

EN SANTÉ PHYSIQUE

Une attention particulière devrait être portée :

- Aux **habitudes de vie** : tabac, consommation d'alcool, abus substances
- À **l'interruption possible et besoin de reprise des traitements** en cours (cancers, HTA, Diabète, MPOC, TB active, VIH etc)
- Aux **besoins de represcriptions** pour toute maladie active ou chronique
- Aux besoins possibles en **contraception**
- Aux **blessures physiques potentielles** où à des séquelles de celles-ci
- Aux **symptômes respiratoires** : considérer la COVID-19, mais aussi influenza, Virus respiratoire syncytial, et rester vigilant pour la TB active
- Aux **symptômes de maladies évitables par la vaccination** (MEV - rougeole, rubéole, diphtérie, tétanos et polio), plus particulièrement :
  - à un tableau de fièvre, toux, coryza et éruption cutanée (rougeole) - une référence immédiate et un signalement à la santé publique sont indiqués ;
  - à tout cas de paralysie flasque aigue - une référence immédiate et un signalement à la santé publique sont indiqués.
- À l'évaluation du **statut vaccinal** de base de chacun, incluant pour la COVID-19 pour les 5 ans et plus

---

Pour le ou la patient.e asymptomatique et sans antécédents pertinents, un bilan sanguin ciblé est limité à:

- FSC et ferritine (tout enfant et femme pré-ménopausée)
- Sérologie de hépatite B et C
- Sérologie Varicelle pour les 13 ans et plus n'ayant aucune histoire ou une histoire douteuse de varicelle dans le passé
- Sérologie VIH et syphilis

EN PSYCHOSOCIAL

Une attention particulière devrait être portée :

- Aux symptômes de troubles de **santé mentale** en lien avec le contexte de guerre et l'exposition possible à la violence (tristesse, anxiété, insomnie, cauchemars, etc.)
  - le dépistage systématique d'un trouble de stress post traumatique (TSPT) n'est pas recommandé mais une attention particulière au fonctionnement est indiquée
- À la possibilité de vécus d'exploitation/abus/harcèlement sexuel ou de violence conjugale

JUGEMENT CLINIQUE

N.B. Pour tout antécédent, facteur de risque ou symptôme pertinent des examens de laboratoire supplémentaires pourront être ajoutés selon le jugement du ou de la clinicien.ne.

COVID-19

La couverture vaccinale pour la COVID-19 (2 doses) est à 34% et seulement 1,5% ont eu une dose de rappel.

À noter que les 6 vaccins approuvés en Ukraine correspondent aux mêmes que ceux approuvés au Canada.

- Selon les exigences du fédéral, les personnes non immunisées ou inadéquatement immunisées pour la COVID-19 seront en quarantaine pour 14 jours dans des sites désignés. Elles seront dépistées pour la COVID-19 au jour 1 et obtiendront une trousse d'auto-dépistage à faire au jour 8
- Assurer la vaccination adéquate contre la COVID-19 chez chaque individu.

VACCINATION

Il existe des lacunes significatives dans les taux de couverture vaccinale chez les enfants.

De récentes éclosions de rougeole et des cas de polio (dérivés d'une souche vaccinale) ont été rapportés.

- **Pour les individus < 18 ans :**
  - avec preuve vaccinale : poursuivre la vaccination selon le PIQ
  - sans preuve vaccinale : reprendre la vaccination selon le PIQ
- **Pour tout individu 18 ans ou plus:**
  - avec preuves vaccinales : assurer la mise à jour de la vaccination selon PIQ
  - sans preuve vaccinale : reprendre la vaccination selon PIQ et donner le vaccin de la polio (3 doses)
- Pour les individus de 13 ans et plus sans histoire ou avec une histoire douteuse de la varicelle, vacciner les séronégatif.ve.s

TUBERCULOSE

L'incidence de tuberculose active s'élève à 73/100 000 et l'Ukraine est l'un des 10 pays avec l'incidence la plus élevée de TB multi résistante (MDR-TB) avec un haut taux de multi-résistance aux antibiotiques, soit de 27% des nouveaux cas rapportés en 2019, et la coinfection de TB/VIH s'élève à 26%. Environ 257,000 personnes en Ukraine sont VIH+, dont 57% recevant un traitement antirétroviral.

- Dépistage pour la TB latente chez les < 65 ans : la sérologie IGRA (QuantiFERON-TB) est encouragée là où elle est disponible (compte tenu des taux de vaccination BCG 92,7% en 2020). Le TCT reste un 2e choix valide
- Tout cas positif devrait être référé en service de spécialité appropriée pour l'évaluation et prophylaxie ou traitement de la TB, selon le cas

CONSIDÉRATIONS LINGUISTIQUES

L'ensemble de l'évaluation ci-haut, ainsi que toute référence pouvant en découler, devra être effectuée avec un.e interprète professionnel.le, si nécessaire. L'interprétariat par amis ou membres de la famille devrait être évité.

La confidentialité de tout entretien avec un.e professionnel.le de la santé et interprète devra être communiquée aux patients. Aussi, dans le contexte actuel, en cas d'utilisation d'interprète russophone d'origine Russe, le consentement du ou de la patient.e devrait être obtenu.

Recommandations formulées par :

Gilles de Margerie, MD, MSP
Conseiller médical - Montréal
Programme Une passerelle vers un avenir en santé
Coordonnateur clinique, Cliniques des demandeurs d'asile et réfugiés, CIUSSS du Centre-Ouest-de-Île-de-Montréal
Professeur adjoint (clinique), Département de médecine familiale, Faculté de médecine, Université McGill

Suzanne Gagnon, MD, CCMF, FCMF, MA (Éduc)
Conseillère médicale - Ville de Québec
Programme Une passerelle vers un avenir en santé
Cheffe de service médical, Clinique santé des réfugiés, CIUSSS de la Capitale-Nationale
Professeure titulaire, Département de médecine familiale et de médecine d'urgence, Faculté de médecine, Université Laval

Lavanya Narasiah, MD, MSc, CCMF
Conseillère médicale - Montérégie-Centre
Programme Une passerelle vers un avenir en santé
Médecin responsable, Clinique des réfugiés, CISSS Montérégie-Centre
Professeure d'enseignement clinique, Facultés de médecine, Université McGill et Université de Sherbrooke

Les recommandations en lien avec les maladies infectieuses ont été validées par :

Christina Greenaway, MD MSc
Division de maladies infectieuses et Centre de l'épidémiologie clinique, Hôpital général juif
Professeure associée en médecine, Université McGill

La révision et la mise en page ont été réalisées par le Centre d'expertise sur le bien-être et l'état de santé des réfugiés et des demandeurs d'asile (CERDA), du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Mai 2022.